

Accélérateur mondial (AM) pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes.



Développement de feuille de route : Guide pour les pays pionniers

[L'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale pour des transitions justes \(AM\)](#), lancé en septembre 2021 par le Secrétaire général des Nations unies, est le principal véhicule pour aider les pays à réaliser l'une des [six transitions des ODD](#) ayant des effets catalytiques sur l'ensemble des ODD et l'une des [initiatives à fort impact](#) pour accélérer leur réalisation. Au niveau mondial, elle vise à combler le déficit **de 400 million d'emplois et à étendre la couverture de la protection sociale à plus de 4 milliards de personnes qui en sont actuellement exclues**. L'AM travaille dans des « **pays pionniers** » qui se sont engagés à haut niveau à accélérer la création d'emplois et la protection sociale pour des transitions justes.

Accélérer l'impact

- Les pays « pionniers » **s'engagent** à accélérer l'emploi, la protection sociale et les transitions justes, en accordant une attention particulière à la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes et les autres inégalités;
- **Adopter** des agendas d'accélération cohérents et hiérarchisés sur la protection sociale, l'emploi décent, le développement des compétences, les politiques sectorielles et macroéconomiques, et les transitions justes, sur la base d'un dialogue social et de larges consultations;
- **Mener des réformes politiques** soutenues par des mesures législatives et/ou réglementaires, fiscales et financières, en liaison avec le financement international;
- Au niveau mondial, les Nations unies, les partenaires du développement et les institutions financières internationales, régionales et nationales institutions de financement internationales, régionales et nationales mettent en **synergie** leurs ressources et encouragent les investissements qui contribuent aux objectifs de L'AM.

Pays pionniers :



Renforcer et étendre la **protection sociale**,



Améliorer les politiques **d'emploi, de compétences et d'entrepreneuriat** tenant compte de la dimension de genre, et



Renforcer les transitions justes et les politiques sectorielles.



Dans le cadre **d'un programme cohérent et prioritaire**, fondé sur le dialogue social et de larges consultations, afin d'accélérer l'emploi, la protection sociale et les transitions justes.

Equipe NU et Support technique :

- Faciliter les **partenariats internationaux et le financement**,
- Renforcer les **capacités nationales** et consolider les **connaissances mondiales**,
- Bénéficier d'une assistance technique pour les **diagnostics, l'examen des politiques et la mise en œuvre des programmes**, au sein de coalitions intégrées au niveau national et mondial.

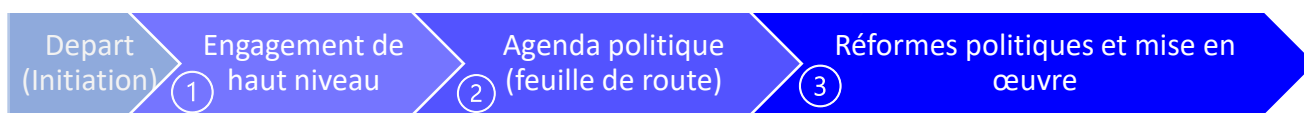
Le contexte

Au niveau mondial, L'AM implique non seulement le système des Nations unies, mais aussi les gouvernements, les organisations de travailleurs et d'employeurs, les institutions de financement du développement, les principaux partenaires du développement et la société civile. **Un dispositif d'appui technique (DAT)**, dirigé par l'OIT et rassemblant l'expertise de toutes les agences des Nations unies, fournit des orientations stratégiques, techniques et opérationnelles à L'AM.

Au niveau national, à la suite d'un dialogue exploratoire initial, un engagement de haut niveau est affirmé par le gouvernement pour accélérer les résultats en matière d'emplois décents, de protection sociale et de transitions justes. Le DAT de L'AM confirme que le pays est un « pionnier » de L'AM. **Les institutions gouvernementales chefs de file** ou co-chefs de file sont nommées et forment un comité de pilotage de l'accélérateur multipartite pour diriger l'initiative de L'AM dans le pays, et en particulier pour coordonner l'élaboration d'un plan d'action de L'AM. En particulier pour coordonner l'élaboration d'un programme politique cohérent et prioritaire (feuille de route). **Le coordonnateur résident des Nations unies (UNRC)** dirige les équipes des Nations unies qui fournissent une assistance technique et facilitent les partenariats internationaux et le financement.

Processus d'accélération

Chaque voie d'accélération des résultats en matière d'emplois décents, de protection sociale et de transitions justes est spécifique à chaque pays. Chaque pays éclairé part d'un contexte spécifique et adopte son propre agenda. **Trois étapes** peuvent être définies de manière générale dans un processus mené par les gouvernements et soutenu par les Nations unies et les partenaires internationaux pour accélérer l'emploi et la protection sociale en vue de transitions justes :



- ✓ Engagement confirmé
- ✓ Institution(s) chef(s) de file identifiée(s), partenaires sociaux et implication des parties prenantes

- ✓ Analyse de la situation, cartographie des
- ✓ Diagnostics initiaux
- ✓ Priorités d'accélération

- ✓ Diagnostics approfondis
- ✓ Renforcement des capacités pour les réformes
- ✓ Financement international et partenariats

Départ (Initiation)

Des discussions exploratoires au niveau national sont organisées avec les gouvernements, les partenaires sociaux et d'autres parties prenantes nationales, y compris les CR, l'OIT et d'autres agences des Nations unies.

①

Engagement de très haut niveau

Le gouvernement s'engage à accélérer son action en matière d'emploi, de protection sociale et de transitions justes dans le cadre d'un programme cohérent et prioritaire. Agences gouvernementales chefs de file, engagement avec d'autres parties prenantes, évaluations et diagnostics existants et supplémentaires.

②

Agenda politique, feuille de route

Le gouvernement évalue l'avancement et le rythme des progrès en matière d'emplois décents, de protection sociale et de transitions justes, et identifie les options politiques.

Les employeurs, les travailleurs et les autres parties prenantes sont impliqués et une assistance technique internationale est fournie. Les priorités d'accélération et les options de financement préliminaires sont convenues, généralement sur une période de 3 à 5 ans.

③

Réformes politiques et mise en œuvre

Le gouvernement met en œuvre des réformes et des programmes prioritaires en matière de protection sociale, d'emploi et de politiques sectorielles et macroéconomiques. Des financements nationaux et internationaux sont mobilisés pour renforcer les capacités de réforme, pour l'appui budgétaire et les investissements en capital.

MODÈLE DE FEUILLE DE ROUTE PAR PAYS

1. AVANCEMENT ET RYTHME DES PROGRÈS

1.1. Emplois décents, protection sociale et transitions justes

Les agendas politiques ou « feuilles de route » commencent par un bref résumé (3-5 pages) de l'avancement et du rythme des progrès par rapport aux ODD, en se concentrant sur les domaines des emplois décents, de la protection sociale et de la transition juste, y compris les lacunes et les obstacles fondés sur le revenu, le sexe, l'âge, la race/l'ethnicité, la situation géographique et d'autres caractéristiques, le cas échéant. Les questions de pilotage figurant à l'annexe 1 peuvent contribuer à ce travail.

Les indicateurs de haut niveau (réf. 3.), ventilés par sexe et par d'autres caractéristiques lorsque c'est possible, comprennent :

Transformations sociales	Transformation économique	Transitions justes
▪ Tendances démographiques ▪ Niveau et évolution de la pauvreté ▪ Accès aux services de soins (éducation, santé, soins aux enfants et soins de longue durée), l'emploi du temps (temps consacré aux soins non rémunérés, travail domestique) ▪ Couverture de la protection sociale, tendances ▪ Chômage, vulnérabilité, emploi informel	▪ Ratios emploi/population, emploi par secteur ▪ Proportion d'emplois informels dans l'emploi total, par secteur et par sexe (ODD 8.3.1) ▪ Productivité du travail, salaires, écart salarial entre les hommes et les femmes, compétences et tendances professionnelles ▪ Croissance du revenu par habitant, exportations, balance de paiement, recettes publiques, etc.	▪ Risques et engagements liés au changement engagements, rythme des progrès, investissements verts (publics et privés) ▪ Formalisation, numérisation, soins

1.2. Le contexte politique

Une brève cartographie (3-5 pages) du contexte politique et institutionnel est ensuite fournie. Elle doit couvrir :

a) Protection sociale

- Quelle est la portée et l'exhaustivité du cadre national de protection sociale existant ? (Protection sociale de la santé, pensions de vieillesse et de survie, chômage, accidents du travail, maternité, enfants et prestations d'invalidité, soins) ; lacunes institutionnelles, résilience et capacité de réaction du système aux chocs ;
- Lacunes dans la couverture et l'adéquation, y compris les obstacles à l'accès rencontrés par différents groupes, en particulier les femmes et les jeunes ;
- Lacunes dans le financement de la protection sociale, rôle du financement extérieur ;

b) Emploi, compétences et esprit d'entreprise

- Existe-t-il des politiques nationales en matière d'emploi, de compétences, d'entrepreneuriat et de formalisation ? Quelle est leur ambition ? Sont-elles axées sur les jeunes ? Répondent-elles aux besoins des hommes et des femmes ?
- Politiques actives de l'emploi : dépenses, portée, qualité, gouvernance ;
- Compétences : dépenses pour l'EFTP, pertinence (besoins en compétences), qualité, gouvernance (partenaires sociaux)
- Politiques et programmes en faveur des PME et de l'esprit d'entreprise ;

c) Politiques sectorielles et transitions justes

- Quels sont les secteurs économiques actuellement promus ? Quels sont leurs effets attendus sur l'emploi, la protection sociale et la transition juste ? Les mesures fiscales, financières et commerciales en place sont-elles à la hauteur des objectifs ? Comment les progrès sont-ils suivis et le dialogue entretenu ?
- Comment l'égalité entre les hommes et les femmes, les services de soins, l'inclusion des travailleurs informels, la numérisation sont-ils promus ?
- Quels sont les engagements pris en faveur de la transition verte (NDC, NAP, JTEP et financement) ? Sont-ils en bonne voie ?

d) Marge de manœuvre budgétaire, politiques macroéconomiques et financement

- Existe-t-il un cadre à moyen terme pour accroître la marge de manœuvre budgétaire en faveur de l'emploi, de la protection sociale, des politiques sectorielles et d'autres politiques de transition ?
- Dans quelle mesure la configuration macroéconomique favorise-t-elle les objectifs de développement à long terme, au-delà de la simple stabilité ;

e) traités et conventions internationales

- Existe-t-il des questions clés concernant l'application des conventions et traités internationaux relatifs à la protection sociale et aux emplois décents ? à la protection sociale et aux emplois décents, y compris les normes internationales du travail, que la feuille de route de L'AM pourrait contribuer à résoudre ?
- Situation concernant la liberté d'association, la négociation collective, les institutions et la pratique du dialogue social, et la participation de la société civile à la politique.

f) Cohérence et coordination des politiques

- Priorités transversales : égalité entre les hommes et les femmes, jeunesse, enfants, autres.
- Liens avec l'UNSDCF et les structures de coordination nationales pertinentes ;
- Coordination interministérielle et capacité institutionnelle à gérer l'intégration entre les politiques macrosectorielles, sociales et de l'emploi, et les transitions justes.

g) Lacunes en matière de connaissances et de données

2. PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION

Des changements et des interventions politiques prioritaires sont convenus pour relever les principaux défis socio-économiques (1.1) dans le contexte politique (1.2).

*Les changements peuvent concerner des politiques déjà approuvées et susceptibles d'être accélérées, ou de nouvelles politiques qui seront ou devraient être poursuivies après une analyse plus approfondie.*¹

	Changement de politique / interventions	Financement intégré	Soutien des Nations unies, des IFI et des PD
 Élargir et renforcer la protection sociale <i>La protection sociale contributive et non contributive dans le cadre d'un système intégré</i>	➤ 1-3 changements ou accélérations politiques : moyens et objectifs, institution(s) chef(s) de file, calendrier. ➤ Comment les objectifs en matière d'emploi, sectoriels et écologiques sont-ils intégrés ou liés à ces changements ?²	Espace budgétaire, gestion des finances publiques, ajustements financiers et macroéconomiques pour accélérer l'emploi, la protection sociale et les transitions justes.	➤ Assistance technique pour les diagnostics, l'examen des politiques, la mise en œuvre des programmes. ➤ Renforcement des connaissances et des capacités au niveau mondial. ➤ Alignement des programmes bilatéraux et des financements
 Améliorer les politiques de l'emploi, des compétences et de l'esprit d'entreprise <i>Politiques actives et passives de l'emploi, des compétences, de l'esprit d'entreprise.</i>	➤ 1-3 changements ou accélérations politiques : moyens et objectifs, institution(s) chef(s) de file, calendrier. ➤ Comment la protection sociale et les objectifs sectoriels et écologiques sont-ils intégrés ou liés à ces changements ?³	Alignement et mobilisation des financements publics et privés, nationaux et internationaux.	
 Renforcer les politiques sectorielles et de transitions justes <i>Secteurs économiques clés, verts, énergie, systèmes agroalimentaires, éducation, formalisation, soins, numérisation.</i>	➤ 1-3 changements ou accélérations politiques : moyens et objectifs, institution(s) chef(s) de file, calendrier. ➤ Comment les objectifs de protection sociale et d'emploi sont-ils intégrés ou liés à ces changements ?⁴		
 Assurer la cohérence des politiques et l'application des engagements internationaux	➤ Application des conventions et traités internationaux, y compris la liberté d'association, la négociation collective, le dialogue social et la participation de la société civile. ➤ Priorités transversales : comment les changements politiques donnent-ils la priorité ou intègrent-ils les priorités transversales telles que l'égalité entre les hommes et les femmes, la durabilité, la lutte contre la discrimination, la jeunesse et autres ? ➤ Cohérence et synergie entre les domaines politiques, avec les objectifs de développement plus larges.		

¹ Les interventions devraient identifier les secteurs de l'économie qui ont un potentiel important de croissance et de création d'emplois décents, ainsi que des impacts sociaux et environnementaux. L'une des principales valeurs ajoutées de l'AG est de générer des boucles de rétroaction positives à partir des investissements économiques, sociaux et de transition, et de veiller à ce que des mesures sociales et fondées sur les droits soient intégrées pour la qualité des emplois, la protection sociale et l'inclusion.

² Par exemple, une initiative visant à étendre la couverture de la protection sociale permettra de « formaliser » les emplois (c'est-à-dire de rendre l'emploi plus « décent ») et peut intégrer des mesures d'employabilité, d'entrepreneuriat ou de conseil en matière d'emploi (c'est-à-dire « l'emploi et l'entreprise »).

³ Par exemple, une expansion des politiques actives du marché du travail visant à aider les chômeurs à accéder à des emplois décents peut être complétée par des allocations de chômage liées à des critères d'activation (recherche active, participation à des formations ou à des conseils, etc.).

⁴ Par exemple, les recettes provenant de la réduction des subventions aux carburants sont utilisées pour atténuer l'impact sur les ménages à faible revenu et sur des secteurs économiques spécifiques (c'est-à-dire l'emploi dans ces secteurs), et peuvent donc inclure des services de protection sociale et de transition vers l'emploi.

3. IMPACT ET RÉSULTATS

Les changements politiques prioritaires définis dans la section précédente permettent d'obtenir l'**impact** souhaité sur l'emploi, la protection sociale et la transition juste. Dans le cadre d'un programme de changement cohérent et hiérarchisé, la promotion des emplois décents, de la protection sociale et des transitions équitables représente plus que la somme de chaque mesure individuelle. L'une des principales valeurs ajoutées de L'AM est de générer des synergies positives et des boucles de rétroaction entre les investissements sociaux, économiques et environnementaux pour un changement durable et à grande échelle.

Chaque pays définit sa propre voie pour accélérer l'emploi, la protection sociale et les transitions justes, ainsi que ses priorités. Les résultats nationaux peuvent être mesurés par rapport à un ensemble commun et mondial d'indicateurs d'impact de haut niveau. Les « **indicateurs d'impact de base** » sur lesquels les pays doivent rendre compte sont disponibles sur [le site](#) web de l'Accélérateur mondial. **Un ensemble d'indicateurs facultatifs au niveau des résultats et de la performance** est également disponible pour choisir et détailler davantage les théories du changement. Des indicateurs spécifiques à chaque pays peuvent être ajoutés si nécessaire.

4. GOUVERNANCE ET GESTION

L'accélération des résultats en matière d'emploi, de protection sociale et de transitions justes implique un travail dans de multiples portefeuilles politiques et secteurs, y compris la protection sociale, le travail, les compétences, les entreprises, les politiques sectorielles et macroéconomiques. Le succès repose sur des coalitions gouvernementales solides et étendues, sur la participation effective des partenaires sociaux et sur la consultation d'autres parties prenantes. Un comité d'accélération multipartite peut être mis en place, impliquant les ministères clés - planification ou économie, finances, femmes et égalité des sexes, travail et autres ministères sectoriels - ainsi que les organisations de travailleurs et d'employeurs, tout comme la société civile et l'équipe pays des Nations unies. Une institution gouvernementale chef de file ou co-chef de file doit assurer la direction et la coordination.

Dispositions en matière de gouvernance

- **Institution(s) gouvernementale(s) chef(s) de file ou co-chef(s) de file** et représentant(s) identifié(s) par le gouvernement ;
- Composition et mandat d'un « **comité d'accélération** » **de haut niveau comprenant les partenaires sociaux**, qui peut être soutenu par un groupe de travail technique pour des travaux plus fréquents au niveau technique ;
- **Plan de travail/processus d'engagement** avec les parties prenantes tout au long de l'élaboration de la feuille de route, y compris les partenaires sociaux, les organisations de la société civile, les universités et les partenaires de développement ; développement des capacités des principales parties prenantes à s'engager de manière significative, y compris le gouvernement, les partenaires sociaux et la société

civile : soutien attendu de l'équipe de pays des Nations unies (facilitation, travail analytique, développement des capacités) ; des dispositions en matière de suivi, d'établissement de rapports et de responsabilité pour rendre compte aux autorités politiques nationales et au groupe mondial de L'AM ; et

- **Un plan de communication**

ANNEXE - Questions directrices

Les questions clés suivantes sont fournies pour aider à la préparation des différentes sections de la feuille de route.

1. Avancement et rythme des progrès

- ▶ Quels sont les principaux indicateurs de haut niveau qui reflètent la situation actuelle et les tendances en matière de travail décent, de protection sociale et de transitions équitables ? (ventilés par sexe et autres caractéristiques)
- ▶ Quelle est la situation en matière de liberté d'association, de négociation collective et de participation de la société civile ?
- ▶ Quelles sont les institutions de dialogue social et quelles sont les pratiques en matière de dialogue social ? Quelle est la situation des droits de l'homme ? Existe-t-il des questions clés concernant l'application des conventions et traités internationaux, y compris les normes internationales du travail, que la feuille de route de L'AM pourrait aider à résoudre ?
- ▶ Quels sont les mécanismes institutionnels existants pour la participation de la société civile ?
- ▶ Quels sont les principaux documents stratégiques et politiques nationaux adoptés en matière d'emploi, de protection sociale, de changement climatique, de transition vers la formalité, d'égalité entre les hommes et les femmes, etc. Quelles sont les priorités fixées par ces documents ?
- ▶ Quels sont les secteurs prioritaires dans la politique industrielle, le commerce, les plans d'éducation, les autres plans de développement, les stratégies de transition climatique et environnementale ?
- ▶ Quels sont les secteurs faisant l'objet d'investissements importants en cours ou à venir ?
- ▶ Quels sont les impacts attendus des politiques en place ? sur la croissance nationale, la création d'emplois décents, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'atténuation du changement climatique, la formalisation, l'égalité des sexes, l'accès et le renforcement du système de protection sociale ? Quelles mesures d'accompagnement ont été mises en place (le cas échéant) pour améliorer l'impact social des investissements ?
- ▶ Quel est l'environnement macroéconomique actuel ? (niveaux d'endettement, contraintes de marge de manœuvre budgétaire, environnement de la politique monétaire, régime de taux de change).
- ▶ Ces politiques d'emploi, de protection sociale, de transition juste et sectorielles ont-elles déjà été chiffrées ? Comment sont-elles financées ? Les niveaux de financement correspondent-ils aux attentes ?
- ▶ Quelles sont les principales lacunes politiques en termes de protection sociale, d'emploi, de soins, de genre, de compétences et d'esprit d'entreprise, de politiques sectorielles et d'investissements verts ?
- ▶ Quels sont les processus en place pour suivre les progrès de ces politiques ? Les allocations financières sont-elles fondées sur des preuves adéquates ? Des garanties suffisantes sont-elles en place pour assurer la transparence et la responsabilité des décisions de gestion et pour prévenir les fuites ?
- ▶ Quels sont les processus en place pour s'assurer que ces politiques et ces plans ne laissent personne de côté ? Sont-ils censés être suffisants pour les groupes vulnérables identifiés ? Quelles sont les mesures supplémentaires à prendre pour garantir des avantages plus équitables pour tous ?
- ▶ Quelles sont les performances du système de protection sociale par rapport aux objectifs nationaux de protection sociale ? Quels sont les résultats des principaux programmes de protection sociale du pays ? Quelles sont les principales lacunes en termes d'inclusivité, d'adéquation, de pertinence, de rentabilité, de cohérence et d'intégration, de réactivité ? Quelles

sont les possibilités d'amélioration ? Comment renforcer les complémentarités des programmes à l'intérieur et à l'extérieur du système de protection sociale ?

- ▶ Des mécanismes de mise en œuvre bien rodés sont-ils en place pour identifier avec précision toutes les personnes ou tous les ménages potentiellement éligibles et disposer d'une méthode solide pour déterminer leur éligibilité ? ou les ménages potentiellement éligibles et disposer d'un moyen solide de déterminer leur éligibilité ; faciliter l'accès aux programmes à faible coût tout en préservant la dignité des bénéficiaires et de leurs familles ; garantir que les biens, les services de soins en espèces ou en nature parviennent aux ménages qui en ont besoin ; et contrôler et évaluer les résultats ? en nature atteignent les ménages qui en ont besoin, et qu'ils contrôlent et évaluent les résultats ?
- ▶ Les objectifs de l'emploi, du développement des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie, de la protection sociale pour tous et des politiques d'adaptation au climat et d'atténuation de ses effets se renforcent-ils mutuellement ? d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets se renforcent-ils mutuellement ? Font-ils référence à d'autres objectifs ? Sont-ils intégrés dans un cadre national global pour le développement humain / la transition juste ? Quels sont les résultats des objectifs de l'action climatique en matière d'emploi et de protection sociale ? sociaux des objectifs de l'action climatique ?
- ▶ Dans quelle mesure les politiques existantes (emploi, développement des compétences, protection sociale, fiscalité, entreprises) répondent-elles aux besoins découlant de la numérisation de l'économie ? Des changements démographiques ? De la formalisation de l'économie ? De la migration ? Ces politiques et mesures saisissent-elles les nouvelles opportunités créées par ces transitions ?
- ▶ Existe-t-il des mécanismes de coordination des politiques entre l'emploi, la protection sociale et d'autres domaines pertinents de la politique de transition juste ? Existe-t-il des systèmes de prestation intégrés ? Quelles sont les synergies manquantes ?
- ▶ Dans quelle mesure ces politiques favorisent-elles les parcours individuels avec un accès adéquat au marché du travail et à l'éducation, ainsi qu'une protection sociale adéquate et complète, y compris pour les femmes et les jeunes ? Ces politiques sont-elles en mesure de corriger les inégalités croissantes et les exclusions sociales, et de permettre la jouissance des droits de l'homme ?
- ▶ Quels sont les groupes sociaux cibles auxquels les politiques sociales et de l'emploi accordent actuellement la priorité ? Quels sont ceux qui n'apparaissent pas ? Quelles sont les vulnérabilités des différents groupes démographiques si les objectifs liés aux emplois décents et à la protection sociale ne se concrétisent pas ? et à la protection sociale ne se concrétisent pas ?
- ▶ Quelle est la stratégie conjointe du pays et des Nations unies pour accélérer la transition clé en matière d'emploi et de protection sociale ?

2. Agenda pour l'accélération

- ▶ Quels sont les objectifs généraux de l'agenda d'accélération proposé ?
- ▶ Quelles pourraient être les actions prioritaires / incitations qui seraient prises dans le contexte de l'Accélérateur mondial, pour améliorer l'intégration des politiques, le financement, la mise en œuvre sur le terrain et la coordination ?
- ▶ Parmi ces actions prioritaires, lesquelles sont susceptibles d'avoir les impacts les plus importants en termes de création d'emplois décents, d'extension de la protection sociale et de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ? d'emplois décents, d'extension de la protection sociale et de réalisation de transitions justes ?
- ▶ Si les politiques, stratégies, lois et/ou programmes existants liés aux changements et aux accélérations stratégiques ne sont pas adéquats, quelles sont les politiques, stratégies, lois et/ou programmes liés aux changements et aux accélérations stratégiques ? stratégiques ne sont pas

adéquats, quels changements politiques sont nécessaires et sont-ils réalisables dans le cadre de la première phase de mise en œuvre de L'AM (quatre ans) ?

- ▶ Quelles sont les approches politiques intégrées, les investissements accrus ou la coordination améliorée qui sont proposés ?
- ▶ Comment ces changements ou accélérations de politiques stratégiques conduiront-ils à la création d'emplois décents, à l'extension de la protection sociale et à des transitions justes ? Quels sont les avantages économiques, sociaux et environnementaux potentiels et comment peuvent-ils être évalués ?
- ▶ Comment les changements ou l'accélération des politiques stratégiques contribueront-ils à réduire les inégalités, y compris les écarts entre les hommes et les femmes en matière d'accès à des emplois décents et à la protection sociale ?
- ▶ S'il existe des restrictions à la liberté d'association et à la négociation collective, ou si le dialogue social et les institutions de dialogue social sont faibles, quels changements politiques sont nécessaires et sont-ils réalisables dans le cadre de L'AM (quatre ans) ?
- ▶ Comment ces résultats seront-ils maintenus et/ou étendus ?
- ▶ L'élaboration et la mise en œuvre de ces actions sont-elles réalisables dans le cadre de L'AM (quatre ans) ?

Financement intégré et soutien des Nations unies, des IFI et des PAD

- ▶ Quel est le coût estimé de la réalisation des actions proposées ? S'il n'est pas disponible, comment le pays évaluera-t-il le coût net des actions prioritaires et de l'inaction ?
- ▶ Quelles sont les stratégies et options de financement intégrées qui peuvent être envisagées de manière réaliste ?
 - Au niveau national : réaffectation des budgets, amélioration de l'exécution du budget, mobilisation de nouvelles ressources provenant de réformes fiscales, extension de la sécurité sociale contributive, investissements privés, etc.
 - Aide financière internationale : alignement/réaffectation de l'aide budgétaire et des prêts existants, nouvelle APD, etc.
- ▶ Quels sont les systèmes de suivi et d'examen et les structures de gouvernance nécessaires pour améliorer l'exécution du budget ?
- ▶ Comment le pays peut-il s'assurer que ses mesures politiques prioritaires en matière d'emploi, de protection sociale et de transitions justes sont prises en compte de manière adéquate dans sa stratégie globale de financement ?
- ▶ Dans quelle mesure l'initiative de l'INFF (le cas échéant) répond-elle à la stratégie de financement envisagée pour L'AM ? L'INFF couvre-t-il les dimensions de la protection sociale, de l'emploi et des transitions justes ?
- ▶ Comment mieux impliquer les organisations d'employeurs et de travailleurs, les institutions financières internationales et les organisations de la société civile sur la question du financement des investissements dans les emplois décents, la protection sociale et les transitions justes ?
- ▶ Comment contrôler les déficits de financement et les investissements ?
- ▶ Quel type d'assistance technique et d'intervention de développement des capacités devrait-on attendre de l'ONU, des IFI et des partenaires au développement ?

Cohérence des politiques et participation

- ▶ Comment les objectifs de l'emploi, des compétences et de l'esprit d'entreprise, de la protection sociale et des politiques sectorielles et de transition écologique se renforcent-ils mutuellement ?
- ▶ Comment les changements politiques donnent-ils la priorité ou intègrent-ils les priorités transversales clés, y compris les engagements mondiaux, l'égalité entre les hommes et les femmes, les jeunes et autres ?

- ▶ Comment garantir la participation effective et équilibrée des représentants des travailleurs et des employeurs, ainsi que les consultations avec les OSC et les autres parties prenantes nationales ?

3. Impact et résultats

- ▶ Quels seront les objectifs de développement généraux de l'approche de L'AM dans le pays ?
- ▶ Quels sont les principaux indicateurs d'impact pour rendre compte des progrès réalisés ?
- ▶ Plus précisément, pour quels objectifs de développement durable et quelle(s) politique(s) de la CDN L'AM dans votre pays accélérera-t-elle la réalisation ?

4. Gouvernance et gestion

- ▶ Quels sont les institutions gouvernementales ou les ministères qui dirigent ou codirigent la conception et la mise en œuvre de L'AM ?
- ▶ Quel est le nom et la composition de l'organe de coordination tripartite de haut niveau (au niveau ministériel et avec quels partenaires sociaux) chargé de piloter le processus global, d'adopter la feuille de route et de coordonner les activités ultérieures ? partenaires sociaux) pour piloter le processus global, adopter la feuille de route et coordonner la mise en œuvre ultérieure de L'AM ? la mise en œuvre ultérieure de L'AM ?
- ▶ Quel est le nom et la composition de l'organe de coordination technique qui aurait élaboré la feuille de route pour L'AM, y compris les partenaires sociaux, et qui serait chargé de coordonner la mise en œuvre de L'AM ? de L'AM, y compris les partenaires sociaux, les agences des Nations unies participantes, les institutions financières internationales participantes, les partenaires de développement participants, les organisations de la société civile participantes et les universitaires ?

Plan de travail/processus d'engagement

- ▶ Quelle sera la stratégie participative avec les partenaires sociaux et la stratégie d'engagement avec les parties prenantes tout au long de l'élaboration de la feuille de route ?
- ▶ Comment cette structure de gouvernance interagira-t-elle avec l'organisme supervisant l'INFF et les autres cadres et initiatives internationaux pertinents ?
- ▶ Quelles autres institutions (publiques, privées) seront impliquées, à quel titre et par le biais de quels mécanismes ?
- ▶ Comment assurer une coordination efficace entre les acteurs clés pour un impact accru ?
- ▶ Quels mécanismes de responsabilité seront mis en œuvre ? Quel organe de coordination ou quelles institutions seront responsables du suivi et de la communication des résultats obtenus et de la gestion financière ?
- ▶ Quel type de soutien et d'expertise peut-on attendre de l'équipe de pays des Nations unies ?